

LE LABEL EMICODE

Le label EMICODE est un label créé par l'association allemande GEV (Association pour le Contrôle des Emissions des Produits de Pose), fondée en février 1997 par des fabricants souhaitant développer des produits de pose présentant un taux d'émissions de COV aussi bas que possible.

Il s'applique aux colles, primaires, ragréages, sous-couches et autres produits similaires utilisés pour la mise en œuvre des revêtements de sol. Ce label permet de définir les risques d'émission de composés organiques volatils à long terme par ces produits et garantit l'absence de substances cancérigènes.

Il existe 3 classes d'émission :

- EMICODE EC 2 : Faible émission
- EMICODE EC 1 : Très faible émission
- EMICODE EC 1 PLUS : Très faible émission PLUS

Un R derrière la classe EC indique que le produit requiert une attention particulière pour la santé pendant la pose, ou bien qu'il libère des composés organiques très volatils par réaction pendant sa fixation.

$\mu\text{g}/\text{m}^3$	EC 1 PLUS	EC 1	EC 2
TCOV après 3 jours	750	1000	3000
TCOV après 28 jours	60	100	300
TSCOV après 28 jours	40	50	100

Source : Eurofins

Les tests sont réalisés par le laboratoire Eurofins, dont les procédures peuvent être consultées :
<http://www.eurofins.fr/analyses/produits-non-alimentaires/emission-cov-des-produits.aspx>
<http://www.eurofins.fr/media/17595/emicode%20label%20-%20fr.pdf> (document de présentation du label EMICODE)
<http://product-testing.eurofins.com/topics/ecolabels,-quality-labels/emicode-label.aspx> (en anglais)

A ses débuts, la certification concernait principalement les produits du marché allemand. Aujourd'hui, de nombreux produits présents sur le marché français ont un classement EMICODE. Donc n'hésitez pas à demander le classement des produits à vos entreprises, distributeurs et fabricants !

Afin de réduire au minimum les émissions de COV et garantir l'absence de substance cancérigène, il est recommandé aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre d'exiger à minima des produits classés EC1.

Plus d'informations sur le site de l'association GEV (en allemand et en anglais) :
<http://www.emicode.com/>

Un comparatif entre les labels EMICODE, Ange bleu et AgBB/DIBt, réalisé par Eurofins, est également téléchargeable (en anglais) :
<http://product-testing.eurofins.com/media/1772523/EMICODE%20-%20Blue%20Angel%20-%20Section%20001350%20-%20en.pdf>